

Un Examen Solennel

Vers le commencement du 19e siècle, un jeune homme qui avait fait toutes ses études sous la direction exclusive de son père, et qui n'avait suivi les classes et les cours d'aucun lycée, d'aucune école de l'Université, voulut entrer à l'Ecole polytechnique, et se présenta pour subir les examens exigés. Comme il ne pouvait produire aucun certificat d'études universitaires, on refusa conformément aux règlements, de l'admettre comme candidat. Ses instances, ses protestations de capacité furent vaines, le gouverneur de l'Ecole et les examinateurs restèrent inflexibles; c'était leur devoir. Le jeune élève en était au désespoir. Tout à coup se présente à son esprit une idée hardie, audacieuse, celle d'aller trouver l'empereur, et de lui demander un ordre d'admission exceptionnelle à l'examen. Mais pour exécuter un pareil projet, il fallait être bien sûr de soi-même, pour deux choses: d'abord, ne pas se laisser intimider et arrêter par les difficultés pour arriver jusqu'à l'empereur; ensuite, ne pas échouer dans l'examen, après une semblable hardiesse.

Le jeune homme se consulte, met la main sur son cœur et sur son front comme pour les interroger. Il paraît que leur réponse fut rassurante et satisfaisante pour lui, car il prit résolument son parti, et se rendit à la Mal-maison, où était alors Napoléon.

Arrivé à la grille du château, il y rencontre la première difficulté; c'est-à-dire que suisse et gardes lui refusent péremptoirement l'entrée. Vainement cherche-t-il à expliquer son intention et son désir, on ne fait qu'en faire comme un enfantillage, et on le laisse dehors. Eh bien, dit-il avec résignation, j'attendrai que l'empereur entre ou sorte. Et il s'appuie contre un pilier extérieur, dans l'attitude d'une personne résolue qui réfléchit et qui médite. Il attendit fort longtemps. Enfin arrive à la grille un personnage portant les insignes d'officier général, escorté de deux autres officiers. C'était le grand maréchal du palais, Duroc, qui remarquant le jeune homme appuyé contre son pilier et qui avait tiré respectueusement son chapeau, lui demande ce qu'il fait là. Le ton de la question était bienveillant, parce que le maréchal avait été frappé de l'air et de la physionomie de l'élève. — J'attends, répondit celui-ci, le moment où l'empereur passera, pour voir Sa Majesté et lui parler, car on ne m'a pas permis d'entrer.

Voulez-vous parler à l'empereur? Et qu'avez-vous à lui dire, jeune homme? Je veux, général, lui demander un ordre pour le gouverneur de l'Ecole polytechnique, afin qu'on ne persiste pas à refuser de m'examiner comme candidat. — On vous refuse, et pourquoi? — Parce que je n'ai pas eu d'autre professeur que mon père. — Et vous vous croyez en état de subir l'examen? — Si je ne l'espérais pas, monsieur, je ne serais pas ici. — Attendez encore un peu, mon ami.

Et le maréchal entra au château. Il raconta à l'empereur ce qu'il venait de voir et d'entendre. L'empereur ordonna d'aller chercher le jeune homme.

En apprenant cela, le pauvre enfant eut un éblouissement, mais il le domina, suivit avec une modeste assurance la personne qui le conduisit au cabinet de l'empereur. Napoléon était avec Duroc, debout devant un bureau et feuilletant des papiers. Sans s'interrompre, il jeta sur le jeune homme un regard rapide et pénétrant qui fut suivi d'un léger sourire. Puis il dit: "Que désirez-vous, mon enfant?" Celui-ci, en termes simples, modestes, mais pourtant assurés, exposa sa position. — C'est bien, dit l'empereur, on ne veut pas vous examiner; alors il faut que je vous examine moi-même. Nous allons y procéder tout à l'heure. Mais vous êtes un peu ému; ne craignez rien, et retirez-vous un moment dans cette embrasure de fenêtre pour vous recueillir et vous recorder. Je vous appellerai quand vous serez prêt. Je supplie Votre Majesté de m'excuser si je suis un peu troublé: mais ses bontés, mais ce qui m'arrive... Il y a bien de quoi, Sire. J'ai besoin, en effet, de quelques minutes pour me remettre. Mais comment Votre Majesté saura-t-elle que je suis prêt? — Je le verrai dans vos yeux, dit l'empereur; allez.

Pendant que le jeune homme se tenait à l'écart et sentait son cœur battre fort et cependant son intelligence s'illuminer, Napoléon jetait de temps en temps sur lui un regard, et posant sa main sur le bras de Duroc, il lui dit: "Vous voyez ce garçon là, Duroc; eh bien, je donnerais beaucoup pour en avoir deux mille comme lui."

Au bout de moins d'un quart d'heure il le rappela en disant: "Je vois que vous êtes prêt, n'est-ce pas? — Oui, Sire, je suis aux ordres de Votre Majesté." Alors l'examen commença, l'empereur suivit dans ses questions tout le programme, et le jeune homme répondit à chacune avec simplicité, avec une heureuse précision et avec la même confiance que s'il eût été examiné par son propre père. La figure de l'empereur exprimait la satisfaction et l'intérêt. "C'est assez, mon enfant, dit-il enfin, je suis content." Et, prenant alors un morceau de papier, il y écrivit quelques lignes qu'il signa; puis il le remit à l'élève, en lui disant: "Allez porter cet ordre au général-gouverneur, vous êtes élève de l'Ecole polytechnique." — Ah! Sire, s'écria l'enfant ivre de joie et de reconnaissance, que faudra-t-il faire ensuite pour le service de Votre Majesté? — Il faudra continuer comme vous avez commencé.

Le jeune homme ne fit qu'une course de la Mal-maison à Paris, pour se présenter au général... qui commandait à l'Ecole, et lui remettre son précieux papier qu'il avait tenu tout le temps dans sa main, l'agitant parfois au-dessus de sa tête, comme pour le faire apercevoir de loin. Cet écrit était ainsi conçu: "Le général... recevra comme élève de l'Ecole le nommé...; je l'ai examiné moi-même, et j'ai trouvé capable d'entrer dans les premiers rangs."

Signé: "NAPOLEON"

Le Roi de Serbie

Vienne, 10. — Des dépêches particulières reçues à Bucarest semblent confirmer les rumeurs d'un complot contre la vie du roi Alexandre de Serbie. Ces dépêches disent que les conspirateurs devaient tuer le roi dimanche prochain. Le complot a été découvert et cinquante personnes soupçonnées de complicité ont été arrêtées. On s'attend à d'autres arrestations. Des rapports semi-officiels de Belgrade déclarent que ces rumeurs sont mal fondées; mais on pense ici que le récent coup d'état du roi Alexandre a probablement été hâté par la découverte du complot.

Paris, 10. — Le premier ministre Combes poursuit activement l'exécution des lois contre les congrégations. Il a lancé aujourd'hui deux circulaires adressées aux évêques. Une leur signifie qu'il leur faut défendre absolument aux membres des congrégations, de prêcher dans les églises de leurs diocèses et les avertit que s'ils négligent de le faire, les églises où la loi aura été violée seront fermées. L'autre circulaire ordonne la cessation des offices religieux dans tous les établissements auxquels l'autorisation n'a pas été accordée.

Paris, 10. — Les pères passionnés qui conduisaient l'église catholique anglo-américaine ici sont partis hier pour l'Angleterre sans qu'aucune démonstration ait eu lieu. Un grand nombre de membres anglais et américains de l'église se sont réunis et ont dit au revoir aux pères. Il y a eu échange

cadavre, des armes et des munitions de guerre. Les bulgariens sont proportionnellement plus faibles en nombre que les turcs, les grecs et les Albanais, dans Monastir qu'à Salonique et Uskule. Ils ont essayé de rester loyaux au Sultan, mais ils sont complètement terrorisés et paralysés par les menaces des révolutionnaires. Tous ceux qui peuvent quitter la ville s'empressement de s'éloigner.

Un véritable règne de la terreur existe en Macédoie. La ville est remplie de troupes turques et toute la population est armée pour se protéger. Les émissaires des macédoniens forcent ceux qui sympathisent avec leur cause de s'enrôler, et ils ont recours à toutes sortes d'expédients pour se procurer des armes. Par exemple, un cortège funèbre est arrivé de l'extérieur de la ville, précédé d'un prêtre et suivi par de jeunes garçons conduisant le deuil. Le cercueil a été inhumé. Mais durant la nuit il a été exhumé par quelques recrues du comité révolutionnaire qui l'ont ouvert, et ont trouvé à la place du

St-Jérôme, 7. — Un horrible accident qui a mis en émoi la population de notre ville, est arrivé entre trois et quatre heures, cet après-midi à la fonderie Viau et fils. Joseph LeBlanc, âgé de 24 ans, fils de Louis LeBlanc, était occupé à faire le polissage d'un chaudron en fonte sur une meule de 3 pouces d'épaisseur et de 10 pouces de diamètre et tournant à une vitesse de 2500 tours à la minute, quand la meule éclata et l'un des morceaux atteignit la malheureuse victime à la tête. La mort a été instantanée. L'on a ramassé les parties de la cervelle épars sur le théâtre de l'accident.

La meule qui a ainsi fait défaut était une meule neuve qui n'avait été posée que la veille.

Aimé Machabé, âgé de 16 ans et fils de Jules Machabé, qui agissait

comme aide de LeBlanc a été aussi frappé par un éclat de la meule qui lui a brisé la cuisse. Le jeune Machabé quelques heures après l'accident était aussi bien que pouvait le comporter son état.

Joseph LeBlanc qui était marié depuis deux ans laisse une veuve sans enfant. Il venait de perdre deux jumeaux il y a une couple de mois. Madame LeBlanc qui était hors de son domicile, a été mandée chez elle où le Rév. M. Caisse, vicaire, qui avait été appelé sur les lieux de l'accident, est allé lui faire part de l'affreuse nouvelle de la mort si tragique de son mari. La malheureuse jeune femme est dans un lamentable état.

Le coroner du district a été prévenu immédiatement et tiendra une enquête.

Les Congregation Religieuses

Paris, 10. — Le premier ministre Combes poursuit activement l'exécution des lois contre les congrégations. Il a lancé aujourd'hui deux circulaires adressées aux évêques. Une leur signifie qu'il leur faut défendre absolument aux membres des congrégations, de prêcher dans les églises de leurs diocèses et les avertit que s'ils négligent de le faire, les églises où la loi aura été violée seront fermées. L'autre circulaire ordonne la cessation des offices religieux dans tous les établissements auxquels l'autorisation n'a pas été accordée.

Paris, 10. — Les pères passionnés qui conduisaient l'église catholique anglo-américaine ici sont partis hier pour l'Angleterre sans qu'aucune démonstration ait eu lieu. Un grand nombre de membres anglais et américains de l'église se sont réunis et ont dit au revoir aux pères. Il y a eu échange

EN MACEDONIE

Un véritable règne de la terreur existe en Macédoie. La ville est remplie de troupes turques et toute la population est armée pour se protéger. Les émissaires des macédoniens forcent ceux qui sympathisent avec leur cause de s'enrôler, et ils ont recours à toutes sortes d'expédients pour se procurer des armes. Par exemple, un cortège funèbre est arrivé de l'extérieur de la ville, précédé d'un prêtre et suivi par de jeunes garçons conduisant le deuil. Le cercueil a été inhumé. Mais durant la nuit il a été exhumé par quelques recrues du comité révolutionnaire qui l'ont ouvert, et ont trouvé à la place du

Effroyable Accident a St-Jerome

St-Jérôme, 7. — Un horrible accident qui a mis en émoi la population de notre ville, est arrivé entre trois et quatre heures, cet après-midi à la fonderie Viau et fils. Joseph LeBlanc, âgé de 24 ans, fils de Louis LeBlanc, était occupé à faire le polissage d'un chaudron en fonte sur une meule de 3 pouces d'épaisseur et de 10 pouces de diamètre et tournant à une vitesse de 2500 tours à la minute, quand la meule éclata et l'un des morceaux atteignit la malheureuse victime à la tête. La mort a été instantanée. L'on a ramassé les parties de la cervelle épars sur le théâtre de l'accident.

La meule qui a ainsi fait défaut était une meule neuve qui n'avait été posée que la veille.

Aimé Machabé, âgé de 16 ans et fils de Jules Machabé, qui agissait

comme aide de LeBlanc a été aussi frappé par un éclat de la meule qui lui a brisé la cuisse. Le jeune Machabé quelques heures après l'accident était aussi bien que pouvait le comporter son état.

Joseph LeBlanc qui était marié depuis deux ans laisse une veuve sans enfant. Il venait de perdre deux jumeaux il y a une couple de mois. Madame LeBlanc qui était hors de son domicile, a été mandée chez elle où le Rév. M. Caisse, vicaire, qui avait été appelé sur les lieux de l'accident, est allé lui faire part de l'affreuse nouvelle de la mort si tragique de son mari. La malheureuse jeune femme est dans un lamentable état.

Le coroner du district a été prévenu immédiatement et tiendra une enquête.

L'avenir est aux Hommes Sobres

Voilà une vérité sur laquelle on ne saurait trop insister. La vie si complexe de nos jours exige que les facultés de l'homme ne soient pas alourdies ou émoussées par l'abus des boissons enivrantes, et celui qui malgré les avertissements et les exemples propres à frapper son imagination, se laisse glisser quand même sur la pente de l'intempérance, — celui-là marche à une vieillesse prématurée, à des déceptions sans nombre, à une fin honteuse.

L'alcoolisme fait tous les ans plus de victimes que les guerres les plus sanglantes; il brise à leurs débuts les plus belles carrières, répand le deuil et la désolation dans les foyers, inspire les crimes les plus horribles, engendre des maladies de toutes sortes; bref, il sème le meurtre, le viol, le suicide, l'injustice, la haine, la discorde, le mal dans toutes les couches de la société.

C'est un fléau — le plus terrible de tous les fléaux — contre lequel il faut lutter énergiquement et sans relâche; car ses ravages sont universels.

M. Chamberlain et les Irlandais

On admet aujourd'hui dans les principaux cercles politiques, que M. Chamberlain n'approuve pas encore la politique irlandaise du

gouvernement. Cependant, la mesure ministérielle est trop avancée pour que le ministre des colonies puisse s'y opposer fortement. On espérait que le duc de Devonshire et les autres landlords du cabinet parviendraient à le convaincre, mais il a été difficile de faire taire ses protestations, et on dit maintenant que M. Chamberlain adhère malgré lui à la mesure de M. Wyndham.

Messieurs les Curés sont priés de ne pas oublier qu'un règlement diocésain les oblige à rendre compte publiquement à la paroisse, chaque année, des recettes et dépenses ordinaires et extraordinaires.

Les recettes comprennent: — Le revenu des bancs, le support du prêtre, par dîme au autrement, le casuel, les quêtes du dimanche le revenu des souscriptions, donations, bazars, concerts, et autres moyens extraordinaires de subvenir à l'entretien de l'église et du prêtre.

Il n'est pas question, pour le peuple, des aumônes de messe.

Le temps de Pâques est un moment opportun pour donner ce compte-rendu si on ne l'a déjà fait. — Les Cloches de Saint Boniface.

Voix de l'Eglise

COMMUNIQUES OFFICIELS DE L'ARCHEVÊQUE LANGEVIN

Messieurs les Curés sont priés de ne pas oublier qu'un règlement diocésain les oblige à rendre compte publiquement à la paroisse, chaque année, des recettes et dépenses ordinaires et extraordinaires.

Les recettes comprennent: — Le revenu des bancs, le support du prêtre, par dîme au autrement, le casuel, les quêtes du dimanche le revenu des souscriptions, donations, bazars, concerts, et autres moyens extraordinaires de subvenir à l'entretien de l'église et du prêtre.

Il n'est pas question, pour le peuple, des aumônes de messe.

Le temps de Pâques est un moment opportun pour donner ce compte-rendu si on ne l'a déjà fait. — Les Cloches de Saint Boniface.

Dr. Murphy

PHYSICIAN AND SURGEON-TIGNISH.....P. E. I.

J. E. WYATT, SUCCESSION DE HODGSON & WYATT AVOCAT, NOTAIRE, etc. Solliciteur pour les Nova Scotia et Summerside Banks

ARGENT À PRÊTER Bureau: Au dessus de Clifton House SUMMERSIDE, P. E. I.

McQuarrie & Arsenault AVOCATS, NOTAIRES, &c. Summerside, P. E. I. (Bureau au dessus du Royal Bank of Canada)

ARGENT À PRÊTER Neil McQuarrie, K. C. Aubin E. Arsenault.

HOTEL RIVERSIDE DUKE ST. MONCTON, N. B. Cet hotel est à une minute de marche du Dépôt de l'Intercolonial en face du Bureau de Poste et près de la Rivière.

La proximité de l'hotel de la rivière, permet de voir, en plein, le spectacle grandiose du BORE à chaque marée.

Termes raisonnables. Une étale de première classe pour la commodité des voyageurs. FRED. THIBODEAU PROP

Hotel Bernard This house is thoroughly fitted up within 2 minutes walk from depot. It is conducted on first class principle, every attention being given to the comfort of guests.

Termes raisonnables Theo. Bernard Prop Tignish Oct 12-60.

College St. Dunstan (Affilié à l'Université Laval) COURS CLASSIQUES, COMMERCIAUX ET PHILOSOPHIQUES

L'ouverture des classes au collège St. Dunstan aura lieu le 5 septembre. Les élèves sont priés de se présenter le jour de l'ouverture. Pour plus amples informations, s'adresser au Supérieur. Ce 1er Septembre 1901.

Livres de Prières, Chapelets, Objets Pieux. Je viens d'être nommé Agent pour la célèbre maison ZECH ET FILS, BELGIQUE.

Je parcourrai la province à temps pour recevoir les commandes d'printemps. Les échantillons que j'ai sont les plus beaux, les plus riches et les meilleurs marchés qui se soient vus ici, jusqu'à présent.

Les Commerçants et les Maisons Religieuses feront bien de retenir leurs commandes pour moi. Je puis vendre les marchandises à meilleur marché qu'on peut les avoir dans les maisons de Montréal ou Québec.

S. E. GALLANT

PATENTES OBTENUES PROMPTEMENT

Save Trouble and Expenses Not necessary to go out of Tignish for your Spectacles and Eye Glasses.

I have just imported one of the finest assortment of Spectacles and Eye Glasses ever brought to the Island.

Suitable for all ages EVERY STYLE Gold, Gold filled, Nickel, Silver, Steel, rubber etc.

THE ATEST AND BEST

Pirce always right L. S. PERRY TIGNISH Eyes tested free of charge.

La "Mutuelle" de la Revue Canadienne

AVANTAGES MERVEILLEUX OFFERTS A NOS LECTEURS \$600 ET \$300 DISTRIBUES PAR GROUPE DE 500 ABONNES.

Nos lecteurs ne manqueront pas d'être stupéfaits en lisant ces chiffres. Ils sont cependant exacts, et, on s'en rendra facilement compte en lisant le règlement ci dessous. Nous tenons à faire remarquer qu'il n'y a de notre part rien d'extraordinaire, puisque ce sont nos lecteurs eux-mêmes qui nous permettent de faire ce don libéral.

AINSI; abonnez-vous à la REVUE CANADIENNE et faites-y s'abonner deux de vos amis; vous deviendrez alors Abonné Participant et vous pourrez jouir du merveilleux avantage que vous offre notre combinaison.

CONDITIONS GENERALES DE NOTRE COMBINAISON

- 1° La durée de la participation étant d'une année, les deux abonnés présentés par le Participant ne pourront donc pas devenir eux-mêmes Participants pendant la première année de leur inscription.
2° Les abonnés actuels qui désirent devenir Participants, n'auront qu'à présenter deux nouveaux abonnés.
3° Les abonnements partant tous du 1er janvier, les personnes qui s'abonneront postérieurement à cette date recevront les numéros de l'année.

NOTRE COMBINAISON.

- 1° A chaque groupe de 500 abonnés, la "Mutuelle" de la REVUE CANADIENNE offre chaque année \$900 réparties en deux sommes, dont l'une de \$600 et l'autre de \$300.
2° Ces fortes sommes seront attribuées par voie de concours à deux des 500 abonnés d'un même groupe.
3° Le concours qui déterminera les gagnants sera très facile et accessible à tous, c'est-à-dire que tous les Participants du groupe pourront y prendre part avec des chances égales de succès.
4° Le premier concours, à la suite duquel sera attribué les deux prix offerts à chaque groupe, sera annoncé dans le numéro du mois de novembre 1903, et les résultats en seront publiés dans le numéro du mois de janvier 1904. Il en sera de même des années suivantes.
5° Si au moment du concours le groupe constitué n'atteint pas le chiffre de 500 Participants, la direction de la REVUE CANADIENNE n'en mettra pas moins à la disposition de ce groupe une somme importante, seulement cette somme sera proportionnée au nombre des Participants.

After the Xmas & New Year Holidays

Are gone by.

After the Xmas and New Year holidays are passed everything relapses into quiet again, even trade becomes at a standstill. However we must not forget that lots of purchases which were contemplated during this holiday and busy season could not be accomplished owing to the very bad condition of our winter roads. Now in accordance with the old saying "It is never too late to do good" We wish to say to our customers in particular and the public in general: that we will expect them to come and fulfill their wishes.

We do not boast, but we can show you as good an assortment of general merchandise as you will find in any country store in Prince County. Not only can we show the goods, but we can sell them at prices which will suit both the purchaser and ourselves.

We will begin Stock taking this season on the 2nd day of January, and during this Stock taking time which will last about three weeks, we will have an immense lot of Summer and Fall goods which we want to clear out at a sacrifice. These goods will be shown by themselves and are bound to be sold irrespective of price.

It is not necessary here to innumerate the different lines of goods we carry, but suffice it to say: that we always carry a full line of general merchandise found in our best stores of P. E. Island.

As usual we will be glad to take in exchange for our goods

Oats, Wheat, Barley, Buckwheat, Flour, Corn, Island Beans, Flax Seed, Timothy & Clover Seed, Cheese, Butter, Pork, Beef, Poultry of all kinds, Hides, Lumber, &c

in fact everything a farmer has to sell excepting the farm.

We are sole agent on P. E. Island for the celebrated New Empire sewing machine. Prices and terms sent on application.

J. O. Arsenault, Son & Co. Limited WELLINGTON

GOING SOUTH FOR WINTER

If you are contemplating going South during the winter of 1902 and 1903 you can get valuable information free of charge by writing John T. Patrick, Pinebluff, N. C. He can save you money in hotel rates; can direct you which is the best railroad route to travel; can direct you where to rent neatly furnished cottages or single rooms. WRITE HIM.

A Saint-Domingue

Port-au-Prince, Haiti, 10—Des nouvelles reçues de St-Domingue disent qu'un nouveau engagement entre les troupes du gouvernement assiégeant St. Domingue, et les républicains en possession de la ville a eu lieu le 5 avril. Les troupes du président ont été repoussées après un violent combat, pendant lequel grand nombre d'hommes ont été tués ou blessés des deux

côtés.

Les navires de guerre américains, allemands, italiens et hollandais ont débarqué des fusiliers marins pour protéger les consulats de leurs pays respectifs. Le navire de guerre révolutionnaire, Independencia a pris part à la défense de la ville de St-Domingue.

On croit ici que les révolutionnaires dominicains triompheront.